

Annexe 6

Atelier de haut niveau sur la lutte contre la fraude et la contrebande de diamants bruts en Afrique centrale

Yaoundé, 20-22 décembre 2021

Leçons tirées de l'approche régionale du PK dans l'Union du fleuve Mano

Hans Merket, chercheur IPIS



Quoi ?



- Coopération régionale entre la Sierra Leone, la Guinée, la Côte d'Ivoire et le Liberia pour :
 - Soutenir la mise en œuvre du processus de Kimberley dans l'Union du fleuve Mano aux niveaux régional et national.
 - Lutter contre la contrebande de minéraux en améliorant la surveillance gouvernementale, de l'extraction à l'exportation.
 - Améliorer les aspects de développement et de subsistance de l'exploitation minière artisanale.
 - Stabiliser les zones fragiles riches en minéraux
- Grâce à une coopération plus étroite et à l'échange de bonnes pratiques entre les ministères des mines, les services répressifs, la société civile et l'industrie.
- Présentation basée sur des rapports et des entretiens avec USAID/PRADD, GIZ, UE, KP CSC, IMPACT et DDI.



Quand ? (1/2)

- **2006** : conférence régionale sur les diamants pour le développement au Liberia
- **2010** : L'UFM est le point central dans le séminaire sur l'application de la loi à Jerusalem et dans le rapport de 'Diamonds Without Borders'.
- **2013** :
 - Panel d'experts de l'ONU sur le Liberia demande une approche régionale de la conformité au PK au sein de l'UFM
 - Recommandation de la visite d'examen du PK au Liberia (dirigée par la RDC)
 - Mission de cadrage régionale par l'équipe technique du PK (RDC, UE, CSC, DDI) pour identifier les défis, les opportunités et les intérêts partagés entre les pays.

Quand ? (2/2)

- **2014 :**
 - Visite d'examen du PK (dirigée par la RDC) menant à la fin de l'embargo sur la Côte d'Ivoire
 - Adoption du premier plan d'action de l'approche régionale du PK lors de l'atelier de l'UFM sur l'harmonisation et la mise en œuvre.
 - Approbation par la plénière du PK
- **2015-2016 :** L'équipe technique du PK (avec un financement de l'UE et du PRADD) améliore et harmonise les réglementations sur l'extraction des diamants, sur la base du cadre de diagnostic de la Déclaration de Washington.
- **2017-2018 :** Approche régionale de l'UFM, phase I, coordonnée par la GIZ, mise en œuvre par des structures tripartites de 4 pays et supervisée par le secrétariat de l'UFM (avec un financement de l'UE et du BMZ).
- **2019-2022 :** Phase II de l'approche régionale de l'UFM, axée sur l'amélioration des cadres pour une gouvernance des minéraux durable sur le plan économique, environnemental et social.

Pourquoi ?

- Des défis partagés :
 - Histoire des conflits alimentés par les minéraux
 - L'exploitation alluviale et artisanale des diamants est très répandue.
 - Vulnérabilité à la contrebande
 - Dépôts transfrontaliers
 - Libre circulation des biens et des personnes dans le cadre de la CEDEAO, entraînant des passages de frontières généralement sans restriction ni surveillance



Sélection des principales réalisations



- Base de données en ligne pour le partage d'informations (ODIS), pour permettre l'apprentissage et l'échange entre pairs
- Cadre de suivi régional pour le respect de l'ASM et du KP
- Quatre documents sur les meilleures pratiques en matière de gouvernance de l'ASM pour l'apprentissage entre pairs.
- Développement de systèmes de cadastre électronique pour gérer de manière transparente les licences d'exploitation minière et la perception des revenus.
- Diverses formations sur la lutte contre la contrebande, l'évaluation des diamants, les contrôles internes du PK, les inspections fiscales et la diligence raisonnable de l'OCDE.
- Sensibilisation des communautés frontalières/ASM à la mise en œuvre du PK et à la lutte contre la contrebande.
- Protocole d'accord entre Gemfair/DeBeers, la GIZ et le secrétariat de l'UFM pour une prestation conjointe de renforcement des capacités afin de faire progresser les normes ASM en Afrique de l'Ouest.

Enseignements tirés : fondamentaux



- Confiance et honnêteté pour identifier et traiter les vulnérabilités de chaque pays par la coopération régionale.
- Clarté sur les motivations et les objectifs de chaque pays participant
- Secrétariat institutionnel et soutien technique pour superviser les engagements et la planification
- Implication de représentants nationaux de haut niveau ayant un pouvoir de décision
- Comité directeur représentatif qui se réunit/se réunit régulièrement
- Cartographie de tous les acteurs et institutions qui doivent être impliqués dans chaque pays, des lignes d'autorité entre eux et des procédures à suivre.

Enseignements tirés : procédure

- Une préparation minutieuse et une mise en œuvre pas à pas :
 - (1) analyse complète des besoins/évaluation des risques
 - (2) hiérarchisation des priorités
 - (3) une feuille de route spécifique et réaliste
 - (4) une division claire des tâches/responsabilités
- Veiller à ce que les trois piliers (gouvernement, industrie et société civile) jouent un rôle.
- Combiner le travail au niveau national et régional
- Améliorer la coopération et la compréhension entre les agents chargés de l'application de la loi et de la conformité des activités minières
- Le partage d'informations sensibles relatives à l'application de la loi nécessite des rencontres en personne plutôt que des plateformes d'échange en ligne
- Créer des synergies entre les efforts de répression et de développement
- Construire une base factuelle pour la coopération régionale en recherchant les meilleures pratiques, les similitudes et les différences dans les défis et les approches.
- Formaliser et rendre publics les efforts pour créer une dynamique et générer un soutien.

Recommandations pour cet atelier de haut niveau



1. Identifiez 3 objectifs clés que cette coopération régionale veut atteindre dans 3 ans. Cela pourrait être :
 - Un sur l'échange d'informations (par exemple, une base de données partagée des commerçants légaux et pénalisés)
 - Une sur la coopération en matière de répression (par exemple, action ciblée commune contre les réseaux criminels transfrontaliers).
 - Un sur le développement (ex. professionnalisation de l'ASM dans les régions frontalières)
2. Convenez d'une feuille de route qui comprend
 - plan et calendrier par étapes depuis les travaux préparatoires au niveau national jusqu'à la coopération régionale opérationnelle
 - Répartition des responsabilités
 - Cartographie des parties prenantes
 - Identification des besoins en matière de formation, de capacités et de recherche
3. Rendre compte des progrès accomplis lors de la réunion intersessionnelle du PK de l'année prochaine, afin de démontrer l'engagement et de susciter un soutien.

Raison d'être d'une coopération renforcée entre les services répressifs



- Extrait du rapport de l'atelier de l'UFM de 2014 sur l'harmonisation et la mise en œuvre :
 - Les pays individuels font souvent plus d'application que leurs pairs régionaux, ou même leurs collègues nationaux, ne le savent.
 - En dehors d'une réunion ad hoc ou d'échanges informels en marge des réunions du PK, peu de choses sont faites de manière systématique pour recueillir les meilleures pratiques et les enseignements tirés.
 - Le calendrier des mesures d'exécution est aussi important que leur conception
 - Veiller à ce que les procédures de vérification des licences incluent des contrôles des forces de l'ordre, dans le pays et dans la région.
 - Introduire une dimension régionale dans les enquêtes sur le commerce illicite de diamants et les liens éventuels avec d'autres réseaux criminels.

